

EDF épinglée sur la centrale de Cruas, le parc nucléaire français critiqué

LYON (AFP) — La centrale nucléaire EDF de Cruas Meysse, dans l'Ardèche, épinglée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), était pointée du doigt par les écologistes mardi, qui jugent ses défaillances représentatives d'un parc nucléaire français vieillissant.

L'ASN a donné trois mois à EDF pour remettre aux normes des canalisations transportant de l'hydrogène, explosif, au sein de cette centrale, construite au début des années 1980 au bord du Rhône, près de Montélimar.

Il s'agit de la première mise en demeure adressée à une centrale depuis la création de cette sanction en juin 2006 par la loi Transparence et sûreté du nucléaire.

L'ASN a en effet constaté lors d'inspections menées en septembre à Cruas que certains tuyaux étaient rouillés, d'autres mal signalisés, et qu'il n'existait pas de contrôle régulier ni de plan de ces canalisations.

Ces manquements à la réglementation ont notamment été révélés par un incident récent: des techniciens sont intervenus sur un tuyau sans savoir qu'il transportait de l'hydrogène.

"L'étanchéité de ces canalisations n'est nullement remise en cause, il n'y a donc aucun risque particulier d'explosion et la sûreté des installations est assurée", a assuré EDF dans un communiqué.

"Nous ne sommes pas surpris: après une multiplication d'incidents depuis 2006, l'ASN avait mené une grande revue en avril 2008 et s'était montrée très sévère sur les conditions de gestion et d'exploitations de Cruas", souligne Alain Chabrolle, de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA).

Dans son rapport d'activité pour 2007, l'ASN avait pointé du doigt une mauvaise gestion de la sûreté par la direction de la centrale, où une restructuration du service de maintenance avait déclenché des inquiétudes et une grève de la faim au début de l'année.

"La centrale est sous surveillance renforcée et ne semble se plier que très lentement aux demandes de l'autorité de contrôle", estime M. Chabrolle, tout en soulignant que ses défaillances sont "représentatives d'un parc nucléaire français qui vieillit".

Plusieurs autres centrales - Golfech (Tarn et Garonne), Civaux (Vienne), Blayais (Gironde) - sont concernées par des problèmes similaires de mauvais entretien et signalisation de conduites transportant de l'hydrogène.

L'ASN a donc demandé à EDF "un état des lieux général des canalisations transportant des fluides explosifs", a indiqué le directeur adjoint de l'ASN, Olivier Gupta.

"Il n'y a pas de risque immédiat, mais cette sanction est un message adressé à EDF pour l'inciter à renforcer la prévention dans ce domaine", a-t-il expliqué, précisant que si l'exploitant n'effectue pas les améliorations exigées dans les trois mois, l'ASN peut entamer des poursuites pénales.

"C'est une incitation forte, et il s'agit de la première application visible de la loi du 13 juin 2006 sur le nucléaire, qui a modifié en profondeur les outils de contrôle," selon M. Gupta.

Source LYON (AFP) 18/11/2008

Soulignés de Quanthomme